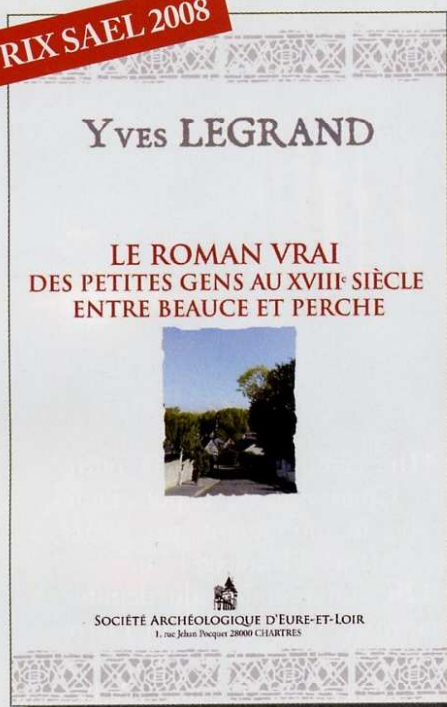


« Levée de la milice à Chartres en janvier 1743 »

PRIX SAEL 2008



Les échevins de Chartres devant la levée de la milice à Chartres

Le 30 octobre 1742, Chartres doit fournir 300 hommes, et donc en présenter 900 au tirage au sort entre 3 candidats. Visant les célibataires de 16 à 40 ans, le tirage peut s'étendre aux hommes mariés et les miliciens doivent servir 6 ans. Les échevins de Chartres font ramener le chiffre à 200 mais contractent un emprunt de 6000 livres pour l'équipement de la milice.

« Achat » des miliciens

Certains échappent à la levée en faisant acheter un remplaçant par leur communauté ou en l'achetant eux-mêmes. Dans les paroisses chartraines, 35% des miliciens seraient des hommes

« Certains échappent à la levée en achetant un remplaçant. »

Créée en 1688, la milice provinciale fut l'une des institutions les plus abhorrées de l'Ancien Régime car, si les miliciens étaient en principe affectés à la garde des places-fortes, ils pouvaient être incorporés aux troupes de ligne.

achetés, le double dans les communautés d'artisans et de marchands. En contrepartie de son « achat », Yves Daniel obtient de sa communauté de cuisiniers-charcutiers la promesse de recevoir le titre de maître à son retour. Issu des milieux les plus défavorisés, l'acheté se fait parfois mercenaire. Le remplacé s'assure de son service en retenant son certificat « de mœurs et catholicité ». Jean Voisin, dit La Ruine, se vend aux vigneron de la paroisse Sainte-Foy après avoir échappé au tirage au sort, et Jean Bouté, dit Sans Chagrin, ancien soldat, se vend à trois hommes de la paroisse Saint-Aignan.

À travers une mosaïque de portraits et de scènes, de la farce à la tragédie, de la Beauce au Perche, de la fin du règne de Louis XIV à la Révolution, l'histoire du futur département d'Eure-et-Loir se tisse, riche de l'émotion du vécu. Se dessinent

les villages autour de leur église, prés, champs, vignes, lavoirs, mares, puits, moulins et marchés ; s'anime la vie paroissiale et familiale, enfants, époux, nourrices, jeux, métiers des champs et du bourg. Mais aussi tombe l'impôt, s'appliquent justice, levée de troupes, pratiques religieuses,

superstitions, surgissent conflits et doléances. L'ouvrage propose la refonte des recherches d'Yves Legrand, avec un inédit (25 €).

Juliette Clément, Présidente de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, Directrice des Publications.

Informations pratiques

- Samedi 29 novembre 2008, à partir de 19 h,
 - Hôtel de Ville de Chartres, Salon Marceau.
- Lancement du concours 2008-2010.
Remise du Prix SAEL 2008.
- dîner (tables rondes de 8 personnes).
 - Participation : 40 € par personne (32 € à partir de la seconde personne de la famille). Adhérents SAEL : 32 € (applicable aux personnes de la famille).
 - Réservation et règlement : par téléphone ou mail, Bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site de la SAEL ou à retirer au siège), à retourner avec le règlement au Secrétariat de la SAEL, avant le 14 novembre, 1 rue Jehan Pocquet, 28000 Chartres, 0237369193, lun-ven 8-12h/14-17h) sael28@wanadoo.fr www.sael28.fr